

L'hon. M. Hees: Une question supplémentaire.

M. l'Orateur: A l'ordre.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je vois que le très honorable représentant a une question supplémentaire à poser, de même que le député de Prince Edward-Hastings. Cependant, je me dois de signaler à la Chambre que nous serons bientôt à court de temps et je compte sur la collaboration de tous. La parole est au très honorable représentant de Prince-Albert.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je demande maintenant au ministre si, pour aider à soutenir le moral des employés de la compagnie aérienne, il voudra bien les rencontrer lui-même. Ils ne veulent pas rencontrer les dirigeants d'Air Canada parce que ceux-ci ne s'intéressent pas à eux.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

Le très hon. M. Diefenbaker: Le ministre ne veut pas répondre.

L'hon. M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, je crois avoir saisi l'essentiel de la question. Je serais très heureux de rencontrer n'importe quel groupe qui...

Le très hon. M. Diefenbaker: Je demande au ministre de rencontrer la partie syndicale.

L'hon. M. Jamieson: J'aimerais que le très honorable représentant me laisse répondre à sa question, car je le ferais volontiers. J'ai dit que j'accepterais volontiers de rencontrer n'importe quel groupe, mais il s'agit de savoir s'il conviendrait mieux, comme je l'ai déjà dit, que ce groupe rencontre d'abord les représentants de la compagnie. Je ne sais pas, au moment où parle, que le syndicat ait demandé une entrevue. Cette demande est peut-être parvenue à mon bureau mais je n'en ai pas encore pris connaissance.

* * *

LES RELATIONS OUVRIÈRES

MONTRÉAL—LE RÈGLEMENT DU DIFFÉREND ENTRE LES DÉBARDEURS ET LEUR EMPLOYEUR

[Français]

M. Arthur Portelance (Gamelin): Monsieur l'Orateur, je voulais poser une question à l'honorable ministre du Travail, mais, en son absence, je la poserai à son secrétaire parlementaire.

Le secrétaire parlementaire du ministre pourrait-il dire si le ministère du Travail s'occupe présentement du problème qui existe au port de Montréal entre les débardeurs et leur employeur? Si tel est le cas, est-ce qu'il envisage une entente prochaine entre ces deux groupes?

M. Ray Perrault (secrétaire parlementaire du ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, j'aimerais informer l'honorable député que notre médiateur spécialiste, M. Charles Poirier, m'a communiqué un message à l'effet que le syndicat et l'employeur se sont rencontrés ce matin au bureau du ministère du Travail et que, grâce à l'intervention de M. Poirier, les travailleurs retournent maintenant au travail.

[Traduction]

M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, comme question complémentaire, puis-je demander au secrétaire parlementaire combien de notes il a dû rédiger pour fournir cette réponse?

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

SYDNEY (N.-É.)—LA GRAVITÉ DU CHÔMAGE

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Étant donné qu'il y a actuellement à Sydney 5,000 personnes qui touchent des prestations au titre de l'assurance-chômage, alors qu'il n'y en avait que 1,500 l'an dernier, le ministre peut-il nous dire quelles mesures il compte prendre afin de procurer du travail à ces personnes?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je suis sûr que le service de la main-d'œuvre de Sydney fait tout son possible pour les gens qui s'adressent à lui.

M. Muir: Le ministre voudrait-il laisser entendre que ces 5,000 personnes ne cherchent pas à trouver du travail?

* * *

LE NORD CANADIEN

ÎLE ROI-CHRISTIAN—L'ÉRUPTION D'UN Puits DE GAZ

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien mais, vu son absence, je l'adresse à son secrétaire parlementaire. Le ministre ferait-il une déclaration à l'appel des motions sur l'éruption d'un puits dans l'île Roi-Christian qui a entraîné à ce jour une perte d'au-delà de quatre milliards de pieds cubes de gaz et dont les effets sont désastreux pour le Nord canadien?

M. Judd Buchanan (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, sauf erreur, le ministre a déjà traité de cette question, mais je me ferai un plaisir de la lui signaler de nouveau.

M. Harding: Le ministre pourrait-il songer à un moratoire des travaux d'exploration du gaz et du pétrole dans le Nord canadien jusqu'à ce que les résultats de l'enquête en cours ait été évalués et présentés à la Chambre?

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE NOMBRE DE RECYCLÉS DE MOINS DE 30 ANS—ACCEPTATION ET REJET DES DEMANDES

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Étant donné le nombre inouï de jeunes Canadiens qui cherchent du travail, nous dirait-il bientôt combien, parmi ceux qui reçoivent une